

Insee *flash*

CHAMPAGNE - ARDENNE



n° 124 - Juillet 2010



Indicateurs de développement durable en Champagne-Ardenne

La marque de l'industrie et de l'agriculture

Face aux enjeux environnementaux mais aussi sociaux et économiques du développement durable, les régions françaises présentent des profils variés. Néanmoins, des similitudes existent entre les régions géographiquement proches, en particulier celles situées au nord de la France. Traditionnellement plus industrielles, elles connaissent des difficultés sociales et leur bilan environnemental est assez dégradé.

La Champagne-Ardenne se distingue au sein de cet ensemble en raison de sa ruralité et de sa faible densité de population. Ses espaces, peu artificialisés, restent largement dédiés à l'agriculture et la viticulture. Le mode de production agricole intensif, peu adapté à la production biologique, n'est pas sans conséquence sur l'environnement, en particulier sur la qualité des eaux. A contrario, l'industrie régionale est moins polluante que les industries lourdes des régions proches. Dans le domaine social, la situation de la Champagne-Ardenne est globalement moins préoccupante qu'en Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Le chômage, les grandes difficultés des jeunes à l'écrit y sont moins prégnantes que dans ces deux régions voisines.

Le développement durable englobe à la fois le développement économique et social, le développement humain, la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles.

À partir d'une liste de 15 indicateurs illustrant les

trois domaines du développement durable - l'environnemental, l'économique et le social- une classification des régions françaises a été mise en place. Cette méthode statistique a pour finalité de repérer au sein des divers enjeux du développement durable des pôles géographiques de convergence ou au contraire de divergence. Les résultats de la classification conduisent ainsi à regrouper les régions de France métropolitaine en quatre groupes homogènes au regard des 15 indicateurs retenus. Deux grands enseignements peuvent être tirés de cette analyse.

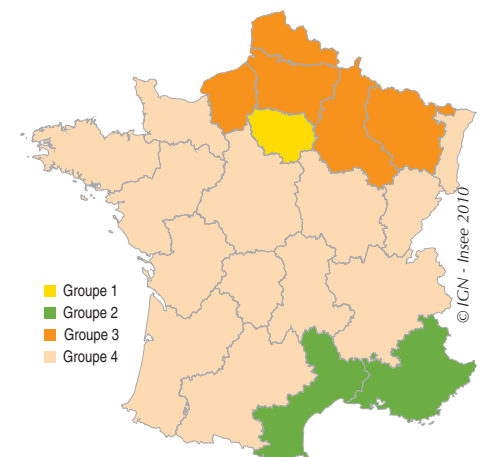
En premier lieu, la classification met en évidence sa relative indépendance avec le niveau de PIB par habitant régional, indicateur de croissance souvent encore mis en avant pour comparer le niveau de développement des régions. Certaines régions aux PIB par habitant relativement proches (Champagne-Ardenne et Midi-Pyrénées, par exemple) présentent des profils différents après l'intégration des dimensions environnementales et sociales. À l'inverse, certains groupes de la classification relativement homogènes sur le développement durable pris dans son ensemble présentent des disparités importantes du point de vue du PIB par habitant (Picardie et Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne et Aquitaine...).

Cet exercice met également en avant l'importance de la proximité géographique pour isoler des



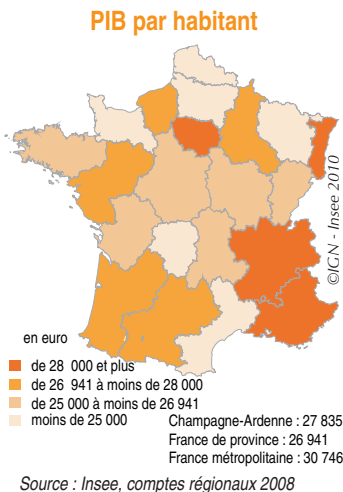
www.insee.fr

Les quatre groupes de régions au regard de 15 indicateurs de développement durable



Source : Insee

spécificités en termes de développement durable. Toutes les régions situées au nord de l'Île-de-France, hors Alsace, sont réunies au sein d'un même groupe, de même que celles du pourtour méditerranéen. Plusieurs types de similarités peuvent expliquer ce lien entre position géographique et convergence des indicateurs de développement durable. Des similarités climatiques, les températures plus élevées au Sud de la France induisent des pics d'ozone plus fréquents ; topographiques, l'absence de reliefs contribue à l'artificialisation du territoire dans le Nord du pays mais facilite également le transport par rail ; géologiques, la présence de fer ou de charbon dans le Nord du pays ont spécialisé des territoires dans l'industrie lourde expliquant aujourd'hui encore les importantes émissions de gaz à effet de serre mais aussi le chômage inhérent aux restructurations industrielles ; ou encore morphologiques (territoires denses) et fonctionnelles (attractivité des territoires, tels ceux du Sud pour les retraités ou d'Île-de-France pour les étudiants). Des facteurs historiques et culturels plus difficiles à appréhender sont également à l'œuvre.



les régions du Sud. Le bilan environnemental est mitigé : le transport ferroviaire de marchandises est mieux installé que dans le reste de la France, les pics d'ozone sont relativement moins fréquents, mais les émissions de gaz à effet de serre sont plus importantes et l'agriculture biologique quasi inexistante.

Au sein de son groupe, la Champagne-Ardenne présente des spécificités

Au sein de son groupe d'appartenance, la Champagne-Ardenne présente pour plusieurs indicateurs des différences notables avec les autres régions. Ses spécialisations agricoles, son ancrage industriel, expliquent en grande partie sa situation en matière de développement durable. Ainsi, en Champagne-Ardenne, en raison de l'importance de l'agriculture, l'économie sociale contribue davantage qu'en Picardie ou Haute-Normandie à l'activité économique (10,9 % de l'emploi salarié régional). Le secteur coopératif occupe en effet une place importante dans la région, avec la présence de nombreuses coopératives de transformation de produits agricoles et viticoles.

Le poids économique des secteurs agricole et de la champagne-région, deux secteurs à forte valeur ajoutée, associé à la baisse démographique permet à la Champagne-Ardenne de se maintenir dans le haut du classement des PIB par habitant régionaux. Avec 27 835 euros en 2008, la Champagne-Ardenne connaît un des ratios les plus élevés du groupe, à peine inférieur à celui de la Haute-Normandie.

Mais dans un contexte de mondialisation, la capacité des régions à innover est l'élément déterminant pour assurer la transition économique nécessaire au renforcement de leur compétitivité. Sur ce point, peu tournée vers les secteurs de pointe, connaissant une faible croissance et située à proximité de la région francilienne, la Champagne-Ardenne fournit un effort de recherche et développement limité à 0,7 % du PIB, comme dans le Nord-Pas-de-Calais même si, depuis une dizaine d'années, cette dépense progresse plus rapide-

Quatre profils régionaux de développement durable

Aucun des quatre groupes issus de la classification ne se situe en position favorable sur simultanément les trois domaines du développement durable. Un groupe peut être en situation favorable pour certains indicateurs, défavorable pour d'autres, parfois à l'intérieur du même domaine, qu'il soit économique, social ou environnemental.

L'Île-de-France constitue à elle seule un premier groupe. Bien positionnée dans les domaines économiques et sociaux d'après les indicateurs retenus, elle apparaît en situation moins favorable sur les aspects environnementaux, notamment du fait de la forte artificialisation de son territoire.

À l'inverse, les deux régions du groupe 2, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon présentent malgré des pics d'ozone fréquents des résultats globalement satisfaisants en matière environnementale, avec un bas niveau d'artificialisation, une agriculture biologique davantage développée qu'au niveau national et des émissions de gaz à effet de serre par habitant moins élevées. A contrario, les indicateurs économiques (chômage, pauvreté...) y sont parmi les moins favorables des régions françaises.

Du groupe 4, qui comprend 13 régions sur les 21, se dégagent peu de spécificités, en raison du grand nombre de régions qui le compose. La santé sociale apparaît légèrement meilleure que pour l'ensemble du pays : les taux de pauvreté et de jeunes en grande difficulté de lecture sont moins élevés et l'économie sociale bien ancrée

Le groupe 3, auquel appartient la Champagne-Ardenne, présente au contraire des vulnérabilités sociales -difficultés de lecture et pauvreté importantes, moindre espérance de vie-, malgré des indicateurs économiques plus favorables que dans

Les 15 indicateurs de développement durable utilisés pour la classification des régions françaises

Domaine économique

- PIB par habitant
- Part de la dépense intérieure de recherche et développement dans le PIB
- Taux de survie à 5 ans des créations d'entreprise
- Taux d'activité des femmes
- Taux de chômage

Domaine social

- Taux de pauvreté
- Proportion de jeunes de moins de 18 ans en situation de grandes difficultés de lecture aux Journées d'Appel pour la Préparation à la Défense (JAPD)
- Espérance de vie à la naissance des hommes
- Part de l'économie sociale dans l'emploi
- Part des allocataires de l'Allocation pour adultes handicapés dans la population des 20 à 59 ans

Domaine environnemental

- Émissions de gaz à effet de serre par habitant
- Nombre de jours avec dépassement du seuil autorisé d'ozone en matière de protection de la santé humaine
- Part de la surface agricole utilisée en agriculture biologique
- Part des surfaces artificialisées
- Part du ferroviaire dans le transport de marchandises avec le reste de la France

La Corse a été exclue de cet exercice pour des raisons de non disponibilité de plusieurs indicateurs.

ment qu'au niveau national. Comme les autres régions jouxtant l'Île-de-France, la Champagne-Ardenne se distingue par une contribution importante du secteur privé à la recherche et au développement (76 %), en raison de la faible taille des pôles universitaires et du petit nombre de laboratoires de recherche publique.

Un mode de production agricole non sans conséquence sur l'environnement

En Champagne-Ardenne, le mode de production agricole intensif, avec de grandes cultures céréalières ou de plantes industrielles (betteraves, luzerne, pommes de terre...), a eu, au cours du temps, des conséquences importantes sur l'environnement avec notamment une pollution des sols et des eaux. D'autant que pour accroître les rendements agricoles dans la partie crayeuse du territoire, des apports massifs de fertilisants ont été nécessaires. Les systèmes de grandes cultures sont aussi plus difficilement convertibles à l'agriculture biologique. De surcroît, la mise en place de filières de transformation pour le traitement de volumes importants ne favorise pas le développement de l'agriculture biologique. En Champagne-Ardenne, la part en production biologique atteint 0,5 % de la surface agricole utilisée, proche des autres régions de son groupe et bien loin des 7,7 % de la région PACA.

Dans la région, le mode de production agricole contribue à une qualité des eaux en partie dégradée. En 2008, seulement 63 % des masses d'eaux superficielles suivies sont en bon état écologique. Concernant les eaux souterraines, qui fournissent la majeure partie de l'eau potable de la région, seules 17 masses d'eaux souterraines sur 40 répertoriées en Champagne-Ardenne peuvent espérer atteindre un bon état qualitatif en 2015. Pour les autres, le délai d'atteinte est repoussé à 2021, voire 2027. L'atteinte du bon état chimique en est le facteur limitant, principalement en raison de la présence de produits phytosanitaires et de nitrates utilisés par la profession agricole et viticole, mais aussi par les particuliers, les collectivités, les gestionnaires d'infrastructures...

L'exemple de la nappe de la craie -formation géologique qui affleure une grande partie de la région- montre que les concentrations en nitrates ont augmenté depuis 1998 et que certains pesticides (ou leurs composés de dégradation), interdits d'usage aujourd'hui, co-existent avec d'autres molécules.

Avec l'inertie des écosystèmes, les changements de pratiques de la profession agricole ne montreront leurs effets que dans quelques années.

Peu artificialisée, la Champagne-Ardenne est aussi peu économe en espace

La Champagne-Ardenne présente des paysages essentiellement ruraux. Région la moins densément peuplée de France métropolitaine après le Limousin et la Bourgogne, elle est aussi la région la moins artificialisée. Les évolutions démographiques à l'œuvre contribuent à une moindre urbanisation et un moindre développement des infrastructures. Cependant, en rapportant le nombre d'habitants à l'espace artificialisé - habitat, infrastructures de transports, locaux d'entreprises-, la région connaît une densité résidentielle nette parmi les plus faibles de France métropolitaine (1 516 habitants/km² contre 2 181 habitants/km² au niveau national) juste devant la Picardie. La Champagne-Ardenne est donc peu économe en matière d'utilisation de l'espace. De surcroît, elle maîtrise peu sa consommation puisque cette densité s'est même réduite entre 2000 et 2006, pendant qu'au niveau national elle augmentait.

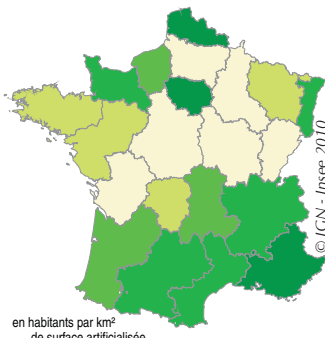
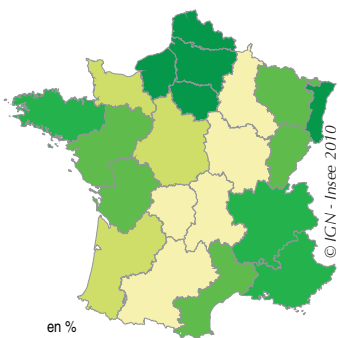
Si au début du 21^e siècle le phénomène de périurbanisation a repris après s'être stabilisé au cours des années 1990, la Champagne-Ardenne présente une part de population « périurbaine » moins importante que dans nombre de régions françaises. En conséquence, les Champardennais quittent moins souvent leur commune de résidence pour se rendre à leur travail et résident plus près de leur lieu de travail qu'au niveau national. C'est un avantage important en termes de développement durable : les trajets domicile-travail, qui représentent en France 40 % de l'ensemble des déplacements, contribuent pour 28 % aux émissions de dioxyde de carbone (CO₂).

En Champagne-Ardenne, si les temps de trajet domicile-travail et les distances parcourues sont moins importants qu'au niveau national, l'accès aux commerces est moins aisé. Cette caractéristique est propre aux régions rurales, à densité de population peu élevée. Dans la région, 10 % de la population est éloignée de plus de quinze minutes de l'ensemble de la gamme des commerces dits « intermédiaires », parmi lesquels les supermarchés, les magasins de meubles ou de chaussures. Cette part n'atteint pas 1 % en Nord-Pas-de-Calais.

L'éloignement des Champardennais aux commerces intermédiaires se traduit par des déplacements plus nombreux que dans des régions davantage urbanisées et densément peuplées.

Part des surfaces artificialisées

Indicateur de densité résidentielle nette



en %
 ■ 6,4 ou plus
 ■ de 5,9 à moins de 6,4
 ■ de 4,1 à moins de 5,9
 ■ de 3,7 à moins de 4,1
 ■ de 1,9 à moins de 3,7
 Champagne-Ardenne : 3,4
 France métropolitaine : 5,1

en habitants par km² de surface artificialisée
 ■ 2 240 ou plus
 ■ de 2 050 à moins de 2 240
 ■ de 1 820 à moins de 2 050
 ■ de 1 720 à moins de 1 820
 ■ de 1 510 à moins de 1 720
 Champagne-Ardenne : 1 516
 France métropolitaine : 2 181

Source : MEEDDM (CGCD - SOeS) - Corine Land Cover, 2006

Sources : MEEDDM (CGCD - SOeS) - Corine Land Cover, 2006 - Insee

Le développement durable

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », autrement dit un développement à la fois économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. La territorialisation du Grenelle de l'Environnement doit notamment permettre de relever au niveau local les défis environnementaux et énergétiques qui s'imposent à nos sociétés. C'est essentiellement à l'échelle des territoires que les problèmes de développement durable sont perçus et c'est également à ce niveau qu'ils pourront trouver des solutions équitables et démocratiques.



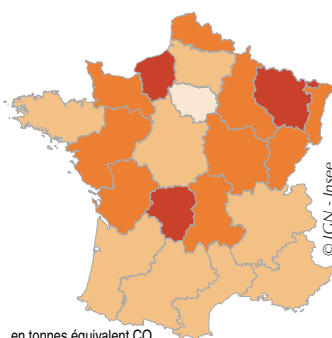
Un bon positionnement pour plusieurs indicateurs environnementaux

Outre l'agriculture, les spécialisations industrielles jouent un rôle important sur l'environnement. Sur ce plan, la Champagne-Ardenne occupe une position plutôt favorable au sein de son groupe. Elle émet moins de gaz à effet de serre que la Haute-Normandie et la Lorraine, deux régions où la pétrochimie et les industries grosses consommatrices d'énergies fossiles sont fortement implantées.

En Champagne-Ardenne, les jours de pic d'ozone (27 jours par an) sont les moins nombreux du groupe, loin derrière la Lorraine (60 jours). Néanmoins, sur la période récente, ces désagréments ont reculé, en raison d'une part de la fermeture de sites polluants et d'autre part des investissements et dépenses consentis par les entreprises industrielles pour réduire leurs consommations d'énergie et leurs quantités de CO₂ émises.

Le tissu industriel de la Champagne-Ardenne, encore tourné vers des industries manufacturières traditionnelles -métallurgie, transformation des métaux, industrie textile, transformation des plastiques et du bois- produit relativement moins de déchets dangereux que celui des régions proches, hormis la Lorraine. Ces spécialisations expliquent en partie la place occupée par la région pour la part du mode ferré dans le transport de marchandises. Cette part est la plus faible (4 %) des cinq régions de son groupe, mais situe la Champagne-Ardenne non loin de la moyenne nationale. Le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine sont les deux régions où le transport ferroviaire de marchandises est le plus développé de France avec des parts modales dépassant 10 %. Pour ces régions, les échanges en pondéreux induits par la présence d'industries lourdes (sidérurgie ...) et des constructeurs automobiles contribuent au recours important à ce mode de transport. La mise en place de plateformes logistiques, d'infrastructures portuaires et ferrées (électri-

Émissions de gaz à effet de serre par habitant



en tonnes équivalent CO₂
■ 16 ou plus
■ de 12 à moins de 16
■ de 8 à moins de 12
■ moins de 8

Sources : Inventaire Corinair - Citepa 2000 - Insee, Recensement de la population

fiées et à grand gabarit) sont des atouts supplémentaires, parfois le fruit de synergies entre transporteurs et industriels.

Une situation sociale moins préoccupante qu'en Nord-Pas-de-Calais et Picardie

Dans le domaine social, les difficultés constatées pour le groupe des régions septentrionales sont moins exacerbées en Champagne-Ardenne qu'en Nord-Pas-de-Calais et parfois Picardie.

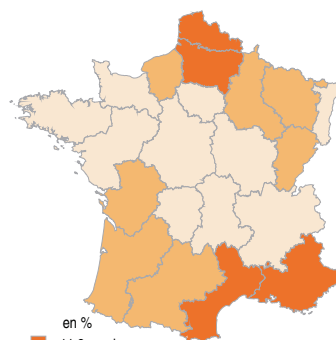
Avec la Haute-Normandie, le taux d'activité des femmes de Champagne-Ardenne (65,9 %) est le plus élevé de son groupe, supérieur de 5,8 points au taux du Nord-Pas-de-Calais, le plus faible des régions françaises.

Le taux de chômage (10,0 % fin 2009), proche de celui de la Lorraine, est moins élevé que dans le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, où les taux sont voisins de ceux de PACA et du Languedoc-Roussillon. Néanmoins, ce positionnement est à relativiser :

le départ des jeunes dû au manque d'emploi sur place ou le vieillissement des actifs peuvent, en particulier dans les territoires haut-marnais, expliquer un niveau de chômage très en deçà de la moyenne régionale.

L'espérance de vie à la naissance des hommes de Champagne-Ardenne est une des plus élevées du groupe (75,9 ans), juste derrière la Lorraine, alors qu'elle atteint seulement 73,9 ans en Nord-Pas-de-Calais. Pour ce qui concerne les jeunes en grande difficulté de lecture, la situation de la Champagne-Ardenne est médiane (6,1 %), moins préoccupante qu'en Picardie et Nord-Pas-de-Calais, mais moins favorable qu'en Lorraine et Haute-Normandie. La part des adultes percevant l'Allocation adulte handicapé (2,7 %) et le taux de pauvreté (14,5 %) situent aussi la Champagne-Ardenne en position intermédiaire au sein de son groupe, dans lequel le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie cumulent les difficultés. ■

Taux de chômage



en %
■ 11,2 ou plus
■ de 9,3 à moins de 11,2
■ moins de 9,3

Source : Insee, 2009

Benoît Jacquemot

Cette publication constitue la synthèse d'un dossier réalisé en partenariat avec l'Agence régionale de la construction et de l'aménagement durables (Arcad), la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et l'Insee de Champagne-Ardenne. Ce dossier dresse à travers 29 fiches un état des lieux du développement durable en Champagne-Ardenne. Il vise à mettre à disposition du plus grand nombre un outil pour le suivi des résultats de l'action publique en faveur du développement dans les territoires : collectivités territoriales, acteurs locaux de la vie économique et associative, services de l'État C'est pourquoi son actualisation et son enrichissement par de nouvelles données sont déjà envisagés.

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60
Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
Rédacteur en chef - Communication externe : Sandrine Rigollot
Secrétaire de fabrication : Audrey Egalgi - **Création de l'image visuelle** : 5pointcom
Imprimeur : Le Réveil de la Marne, 51204 Épernay
© INSEE-2010 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA10C460 - Dépôt légal juillet 2010



Une version électronique de ce document est disponible sur : www.insee.fr/champagne-ardenne
Rubrique : produits et services, publications